

Orthographe, grammaire, calculs... Chez les aspirants professeurs aussi, le niveau a baissé



Article rédigé par Marianne, le 12 décembre 2022

Source [Marianne] : Les résultats au concours 2022 de recrutement des professeurs des écoles sont tombés et, pour certains, ils ne sont pas bons du tout. Grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe et mathématiques : les correcteurs décrivent des candidats à « la langue pauvre », peu cultivés, qui citent des programmes de télé-réalité ou des films Disney.

Alors qu'on se désole régulièrement de [la baisse du niveau des élèves](#), les aspirants professeurs des écoles ne font pas beaucoup mieux, si on en croit les rapports des jurys du Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Que ce soit à Lille, Besançon, Clermont-Ferrand, Strasbourg ou Marseille, les correcteurs s'inquiètent du manque de culture générale des candidats et de leurs lacunes de base en orthographe, grammaire ou encore en mathématiques. « *Très peu de candidats citent des sources qui permettraient de démontrer une culture personnelle* déplore par exemple le rapport de l'académie de Lille. *Certains le font en se trompant d'auteur, en citant une émission de télé-réalité ou des dessins animés de Disney. Une petite minorité est en mesure de citer quelques lectures personnelles.* »

La forme n'est pas en reste : « *Beaucoup de correcteurs s'étonnent encore du manque de maîtrise de la langue française, relèvent énormément d'erreurs orthographiques (accords de base), des fautes de syntaxe et des expressions familières*, note le même rapport. *La ponctuation est absente de certaines copies, les virgules, d'une manière générale, sont peu utilisées.* »

DES CONNAISSANCES « CHANCELANTES »

Un exemple édifiant du niveau de certains candidats : la définition du mot « *chancelant* », que « *très peu de candidats* » sont en mesure de donner « *au grand étonnement des correcteurs, puisque le contexte était fortement aidant* ». Dans la grande majorité des cas, les candidats de l'Académie de Lille relient cet adjectif (qui signifie « vacillant ») au radical « *chance* » ou « *chant* » : « *Il en découle donc que des enfants « chancelants » sont des enfants qui ont de la chance, qui sont joyeux, innocents, insouciant...* » Le jury de Besançon fait, pour sa part, remarquer que « *les mots familiers tels que "cool" n'ont pas lieu d'apparaître dans une copie de concours qui vise à recruter de futurs experts qui auront en charge d'enseigner la langue française aux plus jeunes élèves* ».

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)